

direction départementale
des territoires

service urbanisme habitat
logement

Diagnostics d'insalubrité

Bordereau des prix

Élément de mission		Prix HT en lettres	Prix HT en chiffres
1	Visite de l'immeuble selon point 1 du CCTP :		
1-1	Logement ≤ 8 pièces Par logement:		
1-2	Logement > 8 pièces Par logement :		
1-3	Parties communes ≤ 2 niveaux Le forfait :		
1-4	Parties communes > 2 niveaux Le forfait :		
2-a	Établissement de la liste des désordres, des mesures et travaux palliatifs Le forfait :		
2-b	Établissement de la liste des désordres, des mesures et travaux palliatifs par référence aux désordres répertoriés par l'agence régionale de santé Le forfait :		
3	Évaluation de la remédiabilité (technique et financière) Le forfait :		
4	Avis sur la nécessité d'organiser un hébergement Le forfait :		
5	Rédaction d'un rapport y compris toute sujétion nécessaire à la réalisation du rapport Le forfait :		